		Planning Prévisionnel - suite avenant n°1	2021												2022					
	N° action 2021	**Libellé de l'action**	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin
Axe 0 : Animation du PAPI d'intention	0.1	Animation du PAPI																		
		Consultation du public																		
		Réunion comité																		
Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque	1.1	Sensibiliser les propriétaires d'ouvrage et les inciter à maintenir leur capacité d'écoulement																		
	1.2	Campagne d'information à l'intention des concepteurs de logement aux nouvelles dispositions du PGRI Loire-Bretagne, de la SLGRI/PAPI et du PPRI du Cher																		
	1.3	Formation des équipes municipales (*groupement des actions de formation des élus et des services*)																		
	1.4	Campagne de communication pour le grand public (*groupement des actions de communication pour le gd public et le public*																		
	1.5	Campagne de communication pour les établissements scolaires, les établissements de santé, les entreprises, les opérateurs réseaux																		
	1.6	Compléter les données de la BDHI																		
	1.7	Sensibilisation des scolaires																		
	1.8	Actualiser les Documents d'Information Communaux sur les Risques Majeurs (DICRIM)																		
	1.9	Pose de repères de crues récentes et historiques avec panneaux																		
	1.10	Tenir à jour les données nécessaires à l'Information Acquéreurs-Locataires (IAL)																		
	1.11	Réalisation du diagnostic global de vulnérabilité face au risque inondation par ruissellement																		
Axe 2 : Surveillance, prévision des crues et des inondations	2.1	Etude d'opportunité sur l'installation de stations de mesures et d'alerte sur les affluents																		
Axe 3 : Alerte et gestion de crise	3.1	Optimiser les Plan Communaux de Sauvegarde																		
	3.2	Développer un système d'alerte à la population et de diffusion d'information																		
	3.3	Réaliser des mises en situation (Tests et Exercices)																		
	3.4	Engager les réflexions sur la réalisation d'un plan de gestion de crise à l'échelle de la stratégie																		
	3.5	Création du Plan de Continuité d'Activité de l'intercommunalité																		
	3.6	Aide à l'élaboration d'un Plan de Continuité d'Activité																		
	3.7	Mettre à jour les Plans Particuliers de Mise en Sûreté (PPMS) dans les établissements scolaires																		
	3.8	Mise en place d'une procédure d'échange d'informations et d'alerte avec les gestionnaires d'établissements de santé																		
	3.9	Réaliser des retours d'expérience à la suite de crues																		
	3.10	Etude sur l'opportunité de mise en place de Réserves Communales de Sécurité Civiles (RCSC)																		
Axe 4 : Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme	4.1	Réviser le plan de prévention des risques d'inondation (PPRI)																		
	4.2	Améliorer la prise en compte du risque d'inondation dans les documents d'urbanisme, SCOT, PLUi																		
	4.3	Note relative à l'intégration du risque dans l'aménagement du territoire et l'urbanisme																		
Axe 5 : Réduction de la vulnérabilité de personnes et des biens	5.1	Réduction de la vulnérabilité des enjeux exposés aux risques inondation (groupement des actions de réduction de la vulnérabilité des habitations, établissements d'enseignement, établissements de santé, acteurs économiques, du patrimoine culturel, des enjeux utiles à la gestion de crise, des installations d'Eau et Assainissement et des Etablissements Recevant du Public, exposés au risque inondation)																		
	5.2	Réduction de la vulnérabilité des opérateurs de réseaux exposés au risque inondation																		
	5.3	Etablir un plan d'action spécifique post-inondation pour les territoires impactés dans le périmètre de la stratégie et en dehors facilitant le retour à la normale																		
	5.4	Etablir un plan de gestion routier																		
Axe 6 : Gestion des écoulements	6.1	Lancer une étude sur les potentialités d'expansion de crues et une analyse des coûts et de la faisabilité de préservation, de restauration et de gestion de ces zones d'expansion des crues potentielles																		
	6.2	Evaluer la capacité d'écoulement des ouvrages situés sur les cours d'eau et identifier leurs propriétaires																		
	6.3	Limiter les écoulements liés aux eaux pluviales																		
	6.4	Entretenir le lit du Cher par la libre circulation des sédiments au niveau de la ville de Montluçon																		
Axe 7 : Gestion des ouvrages de protection hydrauliques	7.1	Mise en place de procédures pour les vannages des Eaux Urbaines sur le Cher et la mise en place des batardeaux																		
	7.2	Etude de danger Barrage de Sault																		
	7.3	Etude de la résistance et du niveau de protection des murets																		

Actions prévues au CT : calendrier à venir